



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 septembre 2019

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 24 juillet

Rapport d'activité NEOTOA

Le Conseil Municipal adopte le rapport d'activité 2018 de NEOTOA.

Rapport du SIEFT

Le Conseil Municipal adopte le rapport du SIEFT (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil).

Point SMICTOM

Mise en place BAV (Borne d'Apport Volontaire) en 2021-2023.

Choix entreprises parking rue du Stade

Le Conseil Municipal a retenu l'entreprise TPB de Vitré pour un montant de 20257,70€ HT.

Bail agricole

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix à 180€ l'hectare annuel.

DIA 4 rue de la Jaunaie

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter

Enquête publique

Le commissaire enquêteur a émis 2 réserves :

- Goudronnage
- 2 triangles de visibilité

Recensement de la population : coordonnateur communal

Le Conseil Municipal nomme Madame Catherine Legros titulaire et Carole-Anne Cordon suppléante.

Appel à candidature Responsable service technique

Le Conseil Municipal fixe la date de clôture de la réception des candidatures au 4 octobre 2020.

Indemnité Receveur Municipal

Le Conseil Municipal fixe l'indemnité du Receveur Municipal à 458,53€.

Point EPI service

L'ouverture de l'EPI service est prévue mi-novembre 2019.

Point salle multiactivités

Le Conseil Municipal valide les devis de l'entreprise Duval pour les travaux d'étanchéité.

Prix de vente moutons

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des moutons à 70€TTC.